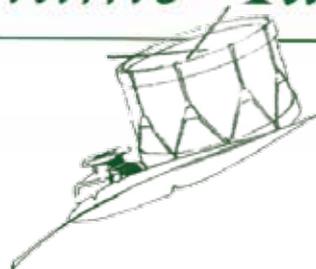




# Le «Plume=Tambour»



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - DÉCEMBRE 2024 - N°124

## Sommaire

- P 02 Édito
- P 03 Conseils municipaux
- P 06 La poste déménagement  
Le point sur la cabine de télémédecine
- P 08 Point sur les projets de la commune
- P 09 HIER
- P 10 ACTUALITÉS
- P 10 Delfine Ferré, artiste à Villiers-sous-Grez
- P 12 HISTOIRE
- P 12 Une rencontre inespérée 80 ans après  
l'arrestation de Gabriel Bachet
- P 13 Histoire et Patrimoine de  
Villiers-sous-Grez, une nouvelle association
- P 14 INFOS UTILES
- P 16 VIE ASSOCIATIVE
- P 20 INFOS PRATIQUES

*Erratum : Suite à une erreur d'impression trois photos de Jacques Le Mao sont apparues couleur sépia dans le Plume Tambour N° 123. Toutes nos excuses au photographe.*

Comité de rédaction : C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard -  
F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson  
Mise en page : V. Bach  
Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses

Thierry Masson et le Conseil municipal  
sont heureux de vous inviter  
à la cérémonie des vœux  
le dimanche 12 janvier à 15h00  
au Foyer Jean-Louis Garban



Et pour les enfants rendez-vous  
le 8 décembre à 16 h00  
à la recherche du traineau  
du Père Noël !





« Merci les enfants pour ce beau cadeau à monsieur le maire ! »

## Édito

Les fêtes de fin d'année se profilent à l'horizon, plus qu'une simple fête religieuse ou commerciale, Noël incarne une tradition partagée, un moment d'unité, de retrouvailles et de bienveillance. Alors que le monde continue de se réinventer après des épreuves et des incertitudes, Noël se présente comme une occasion de redécouvrir les valeurs essentielles qui, de tout temps, ont forgé l'humanité : l'amour, la générosité et la solidarité.

À une époque où l'individualisme et la vitesse rythment nos journées, Noël nous invite à marquer une pause. Loin des excès, ce moment précieux nous rappelle qu'il est possible de se recentrer sur ce qui compte véritablement : les relations humaines, les gestes de soutien et de partage, chaque petit acte de bienveillance participe à tisser les liens de notre société, nous interroge également sur notre rôle envers le monde qui nous entoure. Alors que les crises sociales, climatiques et économiques continuent de bouleverser des vies, cette période de l'année nous pousse à réfléchir sur notre capacité à agir collectivement pour un avenir plus solidaire et responsable. Chaque geste, aussi modeste soit-il, peut contribuer à construire cette vision d'un avenir où la bienveillance et la solidarité priment.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Votre maire, *Thierry Masson*

# Résumé du Conseil municipal du 10 septembre 2024

Les compte-rendus de Conseils municipaux sont consultables dans leur version intégrale sur notre site : [www.villierssousgrez.fr](http://www.villierssousgrez.fr)

## ■ Présentation de la médiathèque de Villiers par Françoise Hubert

Réseau de 5 médiathèques sur la Communauté de Communes du Pays de Nemours : partage des collections, mutualisation des moyens, portail commun. Carte d'adhérent unique gratuite. Nouveaux locaux de la médiathèque de Villiers-sous-Grez au rez-de-chaussée. Achat de mobilier grâce à des subventions du département.

Françoise Hubert communique des chiffres concernant la fréquentation de la bibliothèque de Villiers, le nombre d'ouvrages, de CD, et autres publications disponibles. Depuis la mise en réseau de la médiathèque la fréquentation a sensiblement augmenté.

## DÉLIBÉRATIONS

### ■ Attribution du marché STEP (station d'épuration)

Entendu l'exposé de M. le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré : décide d'attribuer le marché à procédure adaptée pour la reconstruction de la station d'épuration pour un montant total de 1 368 990,97€ HT à la société CREA STEP (Création, Réalisation, Etude et Aménagement de Stations d'Épuration) ; autorise M. le maire à signer ledit marché relatif à l'exécution de la présente délibération ; dit que les crédits sont inscrits au budget communal 2024 et seront inscrits au budget communal suivant ; dit que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux

mois à compter des mesures de publicité.

✓ Le Conseil approuve à l'unanimité l'attribution du marché à la société CREA STEP et autorise monsieur le maire à signer le marché.

### ■ Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée

Considérant que les collectivités membres du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) doivent délibérer afin d'approuver ces adhésions et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée ;

✓ Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve l'adhésion des communes citées et autorise monsieur le président du SDESM à solliciter monsieur le préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter-préfectoral, l'adhésion précitée.

### ■ Désignation d'un représentant ID 77

Considérant le renouvellement des membres du Conseil municipal et l'obligation de celui-ci de renommer un élu pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale d'ID 77.

✓ Après en avoir délibéré avec 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre, Thomas Bonfils est désigné comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale d'ID77.

### ■ Renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion de l'Agence Postale communale

La poste propose aux communes la gestion de points de contact « Agence Postale Communale » offrant les prestations postales courantes dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire, conformément à la loi du 2 juillet 1990.

Le maire expose le nouveau contrat de présence postale, les modalités d'organisation de l'agence postale communale et propose la durée suivante : 2024-2030.

✓ le Conseil municipal à l'unanimité décide :

	SERPOL	CREASTEP
Critère prix après négociation		
Rappel montant TF avant négociation	1 497 242,00 €	1 235 337,36 €
dont plus-value modifications retenues		36 475,97 €
dont plus-value d'opinion retenue		2 023,37€
dont moins-value d'opinion retenue		29 544,30€
Montant T01 après négociation	3 950,00 €	8 078,43 €
Montant T02 après négociation	73 721,00 €	116 620,14 €
Montant total de l'offre de base	1 574 913,00 €	1 368 990,97 €
<b>Notation sur 40 points</b>	<b>34,77</b>	<b>40,00</b>
<b>Classement prix</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

de renouveler la convention pour une durée de 6 ans et autorise monsieur le maire à signer la convention de partenariat proposée.

### ■ Décision modificative budget commune

Monsieur le maire explique que les honoraires de l'architecte concernant l'étude des travaux de restauration de l'église n'ont pas été inscrits au budget 2024. Il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

Dépense de fonctionnement :

Compte 203 : frais d'études, recherche et développement et frais d'insertion 2 300€.

✓ Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

### INFORMATIONS

- Point STEP : réunion préparatoire cet automne qui permettra de préparer le déroulement des travaux. Début des travaux estimé à début 2025.
- Visite du directeur général des Parcs naturels régionaux de France le 16 septembre 2024 à 15h30. Visite du 27 rue Gabriel Bachet qui a bénéficié de subventions du PNR. Pot dans les jardins du 27. Montage du barnum le dimanche à 17h00.
- Réunion publique concernant l'aménagement du-

table du village le dimanche 22 septembre 2024 à 10h00 à l'école maternelle. Un consultant financé par le PNR va nous aider sur les différents projets que Villiers pourrait créer dans le futur. Réunion et tour du village pour présenter les possibilités d'aménagements. A la suite, distribution du recueil d'information dans les boîtes aux lettres.

- Café des 3 Tilleuls : Plaintes de voisinage au niveau du bruit, organiser une réunion.

### TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- Nous avons eu le 31 août l'installation d'une quinzaine de caravanes des gens du voyage sur le terrain du Larry. À la suite de diverses actions de Monsieur le maire auprès de la préfecture toutes les caravanes étaient parties le 3 septembre.
- Réunion de préparation pour le Noël des enfants à venir.
- Les buts de foot ont été installés.
- Convention auprès de la CCPN pour faire des interventions concernant les frelons asiatiques.
- La rentrée des classes s'est bien déroulée mais des soucis avec le prestataire de la cantine (manque ou surplus de livraisons).
- Concert de l'Orchestre national d'Ile de France le 8 novembre.

## Résumé du Conseil municipal du 15 octobre 2024

### DÉLIBÉRATIONS

#### ■ Décisions modificatives

Monsieur le maire demande aux membres d'approuver des décisions modificatives pour régler les dépenses non inscrites aux budgets commune et eau.

### INFORMATIONS

- Point STEP : le planning a été vu, les travaux devraient débuter en février 2025 et s'achever pour octobre 2025.
- Point réunion de rencontre avec le sous-préfet et le conseiller aux décideurs locaux : nous devrions recevoir une dotation DETR de 24 000 euros (à

la suite de la visite de notre sénateur), en cours de validation à la préfecture. La trésorerie souhaite que l'on augmente la taxe foncière (la taxe d'habitation est maintenant abandonnée et le budget doit être à l'équilibre au minimum) ceci sera vu au prochain conseil.

### TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- Point marché de Noël par Villiers Social Club et l'Amicale Villaronne : 14 décembre de 14h à 19h. Eventuellement une vente de sapins pourrait être faite le même jour.
- Point RPI : Travaux vacances de la Toussaint : isolation du grenier à l'école et de la garderie à Recloses. Modification de la clôture de l'école de Villiers

côté rue de Larchant.

- Le transfert de l'eau à la Communauté de Communes fin 2025, doit être confirmé par la préfecture.
- Demande faite à Paul de créer un agenda partagé pour les conseillers municipaux et un planning des associations sur le site internet.
- Repas des anciens : 37 personnes souhaitent le repas. Cela sera cette année au Café de la Paix à Bourron Marlotte. 93 personnes ont choisi le colis.
- LAEP : Lieu d'Accueil Enfants/Parents tous les lundis dans le réfectoire du bâtiment Janine Hérisson.

## QUESTIONS DIVERSES

Continuité du pressage de pommes l'année prochaine ?

Des annulations ont été faites cette année, deux jours sont complets dans le planning soit quelques dizaines de Kilos de pommes. Sachant que l'assurance est de 150 €, une remise en question pour son renouvellement l'année prochaine.

# Résumé du Conseil municipal du 12 novembre 2024

## DÉLIBÉRATIONS

### ■ Désignation des représentants du SDESM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner trois représentants dont deux titulaires et un suppléant

Se proposent : Thomas Bonfils, Yves Loir et Thierry Masson.

✓ Ils sont élus, à l'unanimité, Thomas Bonfils, titulaire, Yves Loir, titulaire et Thierry Masson suppléant.

### ■ Avis sur la carte de proposition de classement sur notre commune d'une forêt exposée au risque d'incendie au titre du L 132-1 du code forestier

Des études démontrent que notre territoire est de plus en plus exposé aux risques naturels en raison du réchauffement climatique et que le risque lié aux feux de forêt est devenu prégnant dans notre région. Les incendies de 2022 ont sévèrement touché le territoire national et ont apporté des évolutions réglementaires importantes. La loi du 10 juillet 2023 relative à la prévention des feux de forêt et de végétation a ainsi modifié la procédure liée au classement des communes exposées au risque d'incendie de forêt. Ce classement relève désormais d'un arrêté interministériel. Notre commune présente un secteur à risque lié aux feux de forêt. Monsieur le maire présente les résultats et les cartes montrant les secteurs identifiés sur notre commune.

✓ Les membres votent, à la majorité, 10 pour et 2 contre.

*(voir les 2 cartes page 7)*

### ■ Mandatement des dépenses d'investissement budget commune et budget assainissement

Dans l'attente du vote du budget 2025, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024

## INFORMATIONS

### • Redevance Eau et Assainissement

Le gouvernement a décidé de ne pas obliger les Communautés de Communes à prendre la compétence eau, de ce fait les communes pourront avoir le choix d'y adhérer ou pas.

Ce choix sera au voté au CM et au syndicat.

Quel que soit le choix il serait préférable que les taux soit ré évalués d'un montant de 8 % préconisé par le bureau d'études. Ceci impactera également la redevance des jardins familiaux et la participation des agriculteurs pour leur consommation route d'Ury.

### • Taxe foncière

À la suite de la réunion avec le conseiller aux décideurs locaux, il ressort de la situation financière de notre commune qu'il faudrait augmenter le taux communal de 5,25 % minimum. Le conseil devra délibérer au conseil de décembre.

## TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- Une équipe prépare activement le Noël des enfants. Les animations proposées aux enfants se

feront sans intervenant extérieur.

- Repas des Anciens se fera cette année le 15 décembre au café de la Paix à Bourron-Marlotte.
- Opération pressage des pommes : 565 litres de jus ont été tirés après pressage dont 30 litres pour la commune.
- Transport à la demande (TAD)

Afin de pouvoir bénéficier éventuellement de ce service, un sondage sera fait auprès des Villarons pour évaluer leur intérêt pour ce service et les destinations desservies, à savoir s'ils veulent un TAD vers Nemours ou vers Fontainebleau.

- Décorations de Noël

Les décorations de Noël au sol seront plus légères que les années précédentes et concentrées au niveau du foyer. Après la dernière restauration des anciennes décorations par Martine Melet et son mari, il y aura 26 poteaux décorés.

Monsieur le maire donne la parole à François Lechevalier de l'Ecurie Cristalline. Il informe le Conseil qu'il organisera début janvier 2025 un repas avec les associations du village. Le but de ce repas est de fédérer les associations autour d'un projet participatif pour l'amélioration des chemins autour du village et les chemins forestiers.

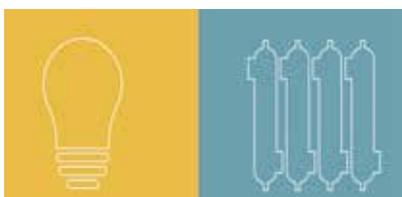


## La région île-de-France nous subventionne sur ces projets

Des panneaux solaires  
rue Gabriel Bachet **33 000 €**



Des leds et thermostats  
pour la mairie **1 000 €**



## La Poste déménage !

Depuis le jeudi 7 novembre l'agence postale a déménagé dans les locaux de la mairie et vous accueille dans un espace plus fonctionnel. L'entrée se fait dorénavant par l'allée Jean Tardieu (portail vert à côté de l'école maternelle). Les horaires restent inchangés (page 20).



## Télécabine

Vous avez été nombreux à réagir à la fermeture de notre cabine de télé-médecine. En effet, elle représentait une petite alternative au désert médical. Optimale malgré tout puisque située au 27 rue Gabriel Bachet où Madame Dorota Sitbon exerce comme docteur gynécologue.

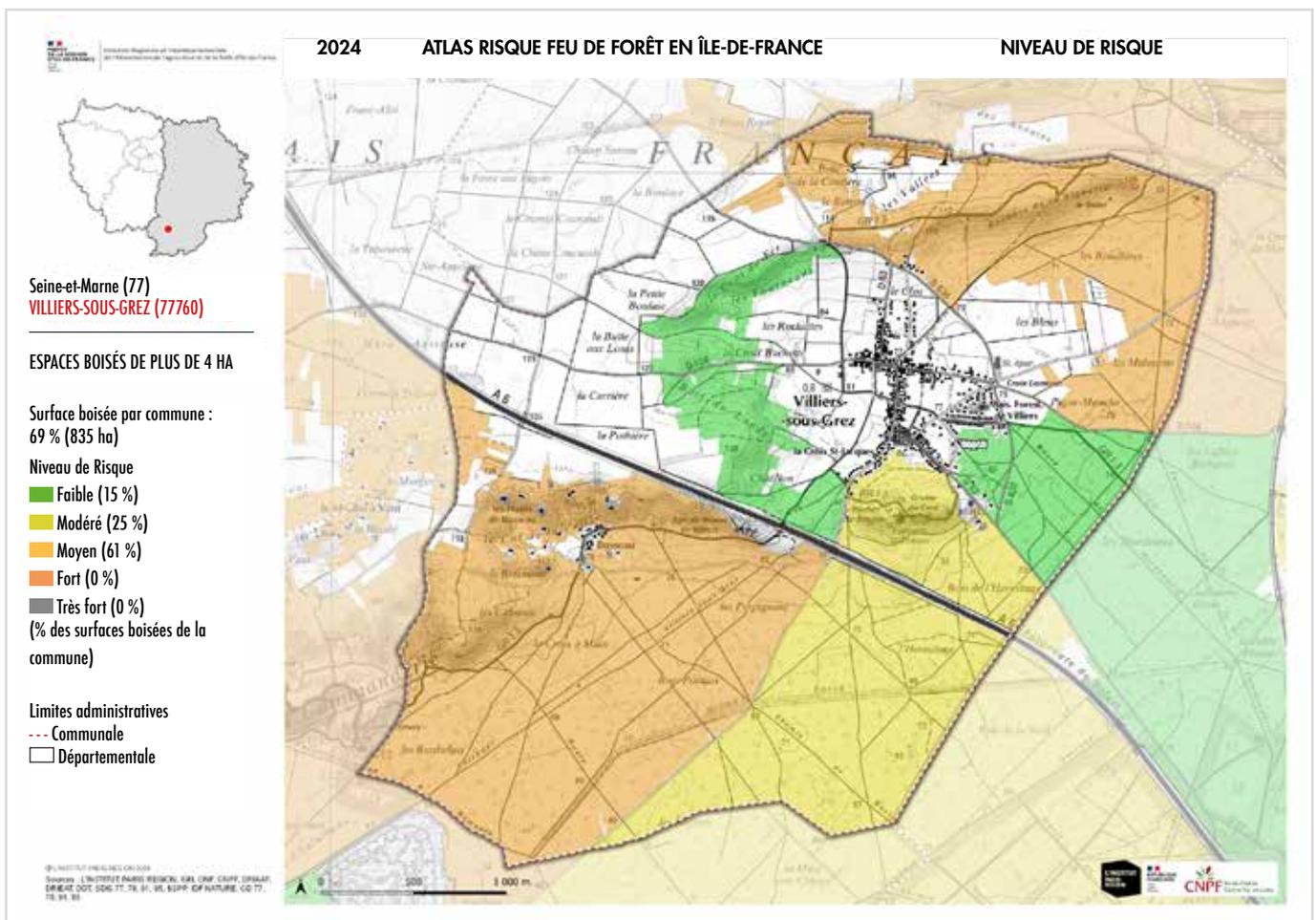
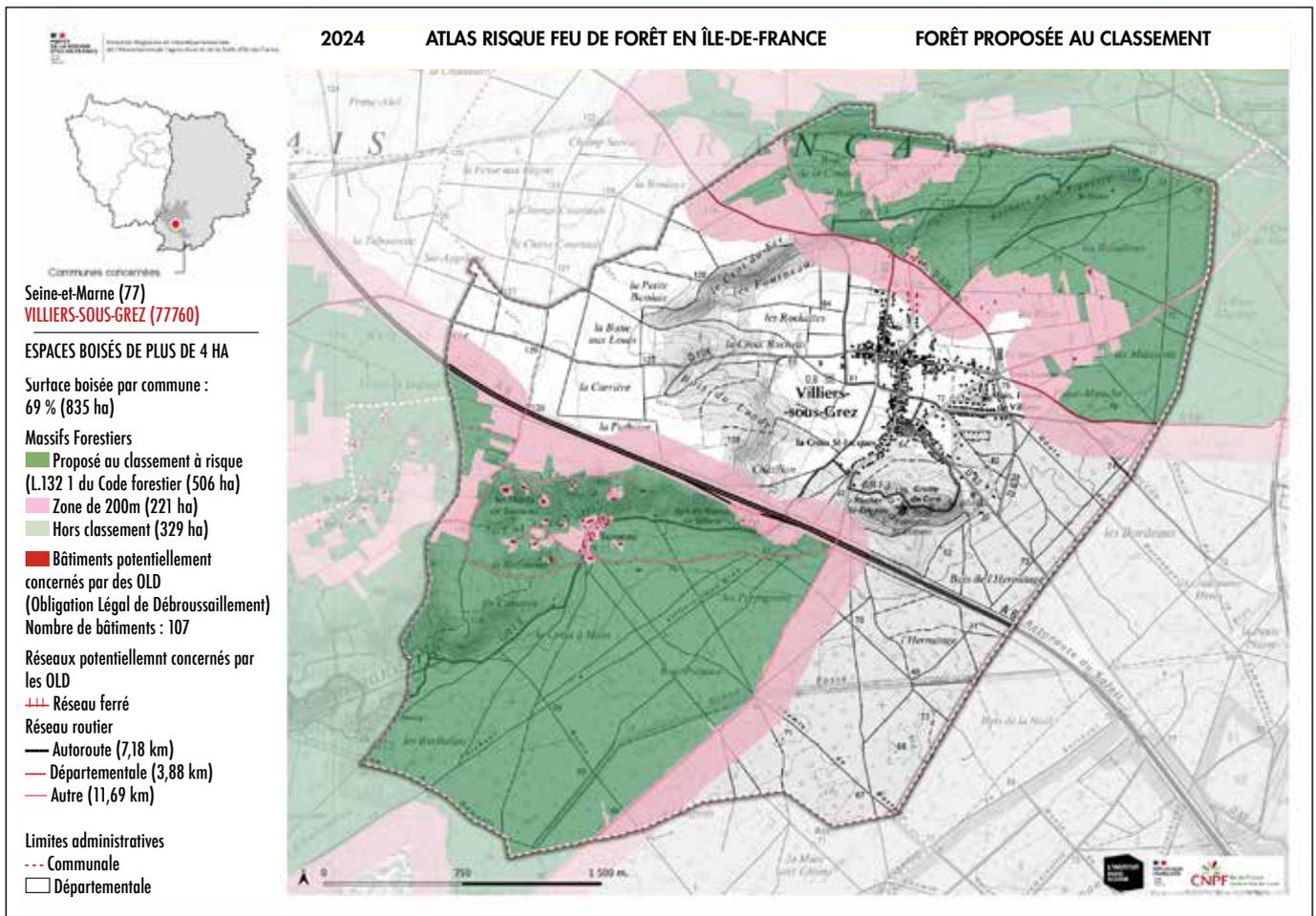
Inaugurée en juin 2024 en la présence du président du département et de la présidente de la communauté de communes, elle fonctionnait depuis le début de 2023.

La Société H4D, qui gérait ces cabines a été mise en liquidation judiciaire il y a environ un mois. Les cabines sont donc à l'arrêt.

Vont-elles reprendre ? Nous le souhaitons. Le Département de Seine-et-Marne cherche une solution via un repreneur. Il faut s'attendre à des procédures lentes. Nous n'avons aucune information. On vous tiendra évidemment au courant par le biais de Panneau-Pocket, de notre site Internet et par nos panneaux municipaux.

Une réunion est prévue le 9 décembre avec le département et un nouveau prestataire.

**Muriel Verdier, assistante médicale de Dorota Sitbon** se dit prête à vous conseiller si nécessaire au 01 60 96 60 24.





# Point des projets à Villiers-sous-Grez

En 2021, vous avez été invités à participer à la sélection de 5 projets importants pour notre commune. Voici un état des lieux :

## Foyer J.-L. Garban et bâtiment Janine Hérisson

Les bâtiments ne respectent pas les normes du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) ni les exigences d'accessibilité. En cas d'incendie, cela pourrait entraîner un refus de remboursement de l'assurance.

## Voirie

Les routes reliant Villiers à Larchant, Recloses, Bourron ainsi que la route menant au hameau de Busseau nécessitent des travaux d'entretien et de mise aux normes.

## Eglise

Le toit de l'église commence à se détériorer, et des infiltrations importantes risquent de fragiliser la voûte interne. Une intervention est urgente pour éviter des dommages structurels.

La Direction Régionale des Actions Culturelles a donné son accord pour la réfection du toit, toutefois du fait de notre situation financière et de la conjoncture actuelle le trésorier n'a pas donné son avis pour l'instant.

## Les services techniques

Le bâtiment actuel ne répond plus aux normes, est mal situé et ne permet plus d'assurer une gestion efficace des services techniques de la commune.

## Vidéo protection

L'augmentation des incivilités dans le village, notamment le report d'incivilités depuis des villages voisins équipés de vidéosurveillance, a conduit à envisager la mise en place d'un système de vidéo protection.

## Priorités identifiées

Lors des consultations, le foyer et l'église sont ressortis comme les priorités pour les habitants. Le conseil municipal travaille activement à la réalisation de ces projets :

- Le Foyer : Il reste une dernière étape pour finaliser les mises aux normes.
- L'Église : La décision des partenaires financiers

concernant les travaux de restauration devrait être prise d'ici la fin de l'année.

## Autres projets en cours ou reportés

- La voirie : Le coût estimé pour la mise aux normes de la voirie communale est de 1,5 million d'euros, un montant que la commune ne peut financer seule. Une discussion est en cours avec la commune de Larchant pour définir les actions possibles. Concernant le tronçon Villiers/Bourron, le projet de réfection, incluant la mise aux normes en voie centrale banalisée (avec des subventions issues du plan vélo), a été reporté sine die par la Communauté de Communes.
- Les services techniques : Un projet d'acquisition du garage de Villiers pour y transférer les services techniques, après la construction d'un nouveau bâtiment, a été abandonné. Ce projet ne pouvait pas être équilibré financièrement, ce malgré le risque indiqué sur le site de Géorisques.
- Vidéo protection : Le projet de vidéo surveillance est en suspens car le département travaille sur une solution alternative, qui est en cours de développement.

## Projet de développement durable

Villiers-sous-Grez a été sélectionné par le Parc Naturel Régional du Gâtinais pour participer à son projet d'aide au développement durable. L'ensemble de l'étude, confiée à Atelier 15, est entièrement pris en charge par le Parc, la commune n'ayant aucun frais à engager. Un questionnaire vous a été envoyé pour recueillir vos idées sur des projets de développement durable pour le village, au-delà des cinq projets prioritaires. Peu de réponses ont été reçues. Suite à deux réunions publiques, Atelier 15 proposera trois scénarios aux partenaires financiers du projet. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à suivre l'évolution de ces projets pour contribuer activement à l'amélioration de notre village.

## Projet RPI

La Région et le Département ont validé le contrat rural pour nous permettre d'améliorer le bien-être des enfants et des parents. Dans chaque école une garderie et un réfectoire. Une amélioration acoustique et thermique et un aménagement de la cour de Villiers.



1



3



2



4



5

1- Vue du cimetière nettoyé et prêt pour accueillir les visiteurs le 1<sup>er</sup> novembre.

2- Cérémonie du 11 novembre Monsieur Lepage, notre ancien porte-drapeau a repris du service.

3- Fête du Houblon  
Comme à l'habitude, un public nombreux malgré une météo incertaine.

4- Puces des couturières  
Diversité des exposants, accueil chaleureux avec boissons chaudes et pâtisseries.

5- Spectacle Eléphant VS Buffle  
Un spectacle qui a conquis autant les adultes que les enfants !



## Delfine Ferre : Une artiste à Villiers-sous-Grez

Rue de Larchant à Villiers-sous-Grez, Delfine Ferré s'est installée il y a trois ans. Passionnée et inspirée, cette créatrice y développe son univers à multiples facettes.

### Un parcours marqué par la passion dès l'enfance

Depuis son plus jeune âge, Delfine cultive son amour de l'art. A deux ans et demi, sa mère lui a offert des ciseaux, des feutres, de la colle... Assise sur une petite marche entre la cuisine et la salle à manger, elle a commencé à découper les images de catalogues de graines vendues par correspondance, des chutes de papiers peints à fleurs japonisantes et réaliser de petites compositions. Elle passait aussi des après-midi entiers à construire de micro-univers en volume avec des éléments récoltés dans le jardin et les champs alentour. Sans le savoir, tout en jouant, elle posait les bases de sa pratique artistique actuelle en explorant le lien entre l'humain et le végétal tout en imaginant des récits.



Bachelière mais trop jeune pour s'inscrire aux Beaux-Arts, elle étudie alors les Arts Plastiques et les Sciences de l'Art ; elle finalise sa formation sur les bancs de l'école doctorale de la Sorbonne tout en intégrant l'association « Jeune Création » comme bénévole puis comme salariée. Elle se frotte alors à la création contemporaine et participe à l'organisation d'expositions internationales dans la Grande Halle de la Villette. Après l'obtention du CAPES, Delfine choisit de mener de front sa carrière d'artiste et d'enseignante. Après quelques années en banlieue parisienne, elle arrive au Collège Blanche de Castille à La Chapelle-la-Reine. Pour ses 500 collégiens répartis de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et avec l'équipe pédagogique, elle co-construit de nombreux projets éducatifs interdisciplinaires associant histoire, français, italien et développe des partenariats avec le musée de la Préhistoire à Nemours et le jardin-musée Antoine Bourdelle à Egreville, organise des voyages pédagogiques à Florence, Sienne, Venise...

### Pédagogue certes, artiste aussi !

Si Madame Ferré est LE professeur d'arts plastiques connu des collégiens et de leurs parents des 19 villages à proximité de Villiers, Delfine s'implique également dans la vie artistique et associative locale. Elle participe et élabore avec d'autres artistes des événements culturels, des ateliers de pratiques créatives et réflexives où l'enthousiasme devient partage à Villiers-sous-Grez avec le projet « Bois Rouge » mais aussi avec des expositions comme « L'Effeillantine » avec La Passerelle des Arts à Samoies-sur-Seine, au Petit Cormier à Montigny-sur-Loing, la manifestation « Arborescence » dans la crypte du Moustier à Milly-la Forêt à l'occasion du Marché de l'Herboriste.

Peinture, sculpture, dessin, photographie, collage, découpage, installation, écriture, performance,

*Panneau lettre B, Pierre Larousse, musée de l'imprimerie, Malesherbe*



*Peinture acrylique sur feuille de polyéthylène.*

cette plasticienne explore avec curiosité autant de techniques que possible pour développer des projets qui interrogent notre rapport au monde où l'art s'affirme comme une pensée en image. Si Delfine puise son inspiration dans les récits collectifs passés et son environnement immédiat, ses œuvres empreintes de poésie visuelle s'offrent comme des interprétations personnelles où la forme questionne le sens, où l'intime côtoie l'universel.



*Photo sur toile-composition-végétale.*

## Une exposition dédiée à Pierre Larousse

Actuellement et jusqu'en septembre 2025, les installations de Delfine sont exposées à Malesherbes au Musée de l'Imprimerie, reconnu comme le plus grand musée d'imprimerie d'Europe avec ses 5 000 m<sup>2</sup>, à 25 minutes de notre village. Depuis son petit atelier villaron, pendant plus d'un an, Delfine a travaillé à cette exposition temporaire dédiée à Pierre Larousse (1817-1875).

Delfine inaugurera la saison 2025 à la Maison des Cultures et des Arts de Lieusaint avec une exposition personnelle, « Arborescence » du 18 janvier au



*Insectes découpés sur feuille de polyéthylène.*

15 mars. La scénographie proposée explorera les multiples facettes du vivant à travers des collages, dessins, dentelles de papier, photographies.

Que vous soyez amateur d'art ou simple curieux, vous serez certainement conquis par son approche sensible, accessible, délicate et originale en sachant que tout cela se fabrique avec passion juste à côté de chez vous. Artiste engagée, Delfine vous invite à la découverte.

# Résonances du Passé :

## Une Rencontre inespérée 80 ans après l'arrestation de Gabriel Bachet

### La rencontre entre Gabriel Bachet et Yves Pehoou

En décembre 1942, Gabriel Bachet doit faire appel à un réseau de résistance pour trouver une filière permettant d'acheminer vers l'Espagne un parachutiste américain, James Toney, qu'il avait recueilli dans sa ferme, au 13 rue de Milly à Villiers. Il est mis en relation avec un des membres du BOA (Bureau des Opérations Aériennes) Yves Pehoou, militaire à l'École de St Cyr et pilote aviateur. En tant que chef départemental du réseau, il était chargé de faire des relevés topographiques des terrains de parachutages en plus de l'instruction et de la formation des équipes de protection et réception.

Yves Pehoou est né à Troyes le 11 novembre 1920, fils d'Armand Pehoou et de Thérèse Jault. Il se marie avec Jeanne Gaillot, dite « Nita » le 7 décembre 1940. Ils ont une fille Anita qui naît le 9 mars 1944.

À l'aube du 3 juillet 1944, la Gestapo et la milice de la Rue de Saussaies viennent arrêter Gabriel dans sa ferme, à la suite de la dénonciation d'un agent de liaison.

Quelques jours avant, Thérèse Pehoou, la mère d'Yves, sa fille Jeanne, toutes les deux résistantes, et Anita, le bébé de quatre mois, étaient venues se cacher à Villiers dans la ferme Bachet.

Le matin du 3 juillet, Jeanne et Anita se trouvent dans une chambre à l'étage. Quand la Gestapo et la milice entrent dans la cour avec leurs deux tractions pour arrêter Gabriel, Jeanne met son bébé sur le lit, coincé entre deux oreillers, dissimule dans la couche du bébé des documents compromettants, puis, de peur d'être capturée, saute en chemise de nuit par la fenêtre qui donne sur la rue, deux mètres plus bas. En sautant, elle se tord la cheville et s'enfuit par le chemin de Chatillon pour aller se réfugier, par les jardins chez Louis Soumier, au 31 rue de Milly.

L'arrestation est très pénible. Gabriel est battu devant sa femme Fernande et ses enfants Michel, Bernard et Nicole. Après des interrogatoires et des tortures à la prison de Fontainebleau puis rue



Yves Pehoou



Anita et Jeanne Pehoou

des Saussaies(Paris) , Gabriel est incarcéré dans la prison de Fresnes avant d'être déporté le 15 août 1944 par le dernier train en direction de Buchenwald, Dora, Ellrich, et Nordhausen où il décédera en mars 1945.

Thérèse Pehoou est également arrêtée le 3 juillet et déportée vers Buchenwald. Mais elle décédera bien après, le 20 mai 1991 à Marseille.

Après le départ de la Gestapo et de la milice, Jeanne est venue chercher son bébé Anita pour repartir à Paris de peur que la Gestapo ne revienne à Villiers car elle se sentait plus en sécurité dans une grande ville.

Le 18 avril 1945, sans aucune nouvelle de Gabriel, Fernande lance un avis de recherche par l'intermédiaire d'un message radiophonique. Elle fait paraître également un message dans le quotidien Libération en avril 1945.

### A la recherche du bébé Pehoou

Jeanne restera en contact avec Fernande et Louis Soumier pendant quelques années. Jeanne ne renonça pas à faire beaucoup de démarches à Paris dans l'espoir de trouver des personnes qui revenaient de Buchenwald et qui auraient pu connaître Gabriel.

Malheureusement il ne reviendra jamais.

Il y a quelques années j'ai commencé à me plonger dans l'histoire de Villiers au travers d'articles de jour-



*Nicole et Anita sur les traces de leur passé rue Gabriel Bachet.*

naux, des cartes postales des photos et des vidéos, glanés sur Internet.

Nelly Amiot, qui depuis longtemps s'intéresse à la vie de notre village, à travers le patrimoine et l'histoire, a beaucoup écrit et recueilli des témoignages d'anciens nous permettant aujourd'hui de transmettre des récits et des traditions qui enrichissent notre culture.

Gabriel Bachet a été un sujet de recherches évidemment. J'ai accumulé beaucoup d'articles le concernant, je me suis rapproché de sa fille, Nicole Bachet, avec qui nous avons échangé des documents, des photos et son récit sur l'histoire de sa famille, à travers son regard d'enfant qui a été très marqué par ces événements tragiques.

Un peu de chance et de ténacité m'ont permis de trouver l'avis de décès de Jeanne « Nita » Pehouo et par déduction et l'aide d'internet de pouvoir contacter sa fille Anita. Je me rappelle ce coup de fil un soir, où j'ai pu parler avec Anita pour la première fois, elle était en Corse chez sa fille. J'ai ressenti son plaisir de pouvoir échanger des souvenirs qui ont marqué toute sa vie. Les jours suivants elle prit contact avec Nicole.

Le 28 octobre 2024, quatre-vingts ans après l'arrestation de Gabriel et de Thérèse, Anita est venue pour la première fois à Villiers pour rencontrer Nicole, voir la ferme Bachet et comme toujours se replonger dans l'Histoire.

*René Fleureau*



*QR code d'accès à la vidéo*

## Histoire et Patrimoine de Villiers-sous-Grez une nouvelle association est née

Nous, René Fleureau, Nelly Amiot et Joël Poulain historiens locaux, sommes désireux de monter une exposition mettant en valeur des documents, photos et témoignages collectés après quelques années de recherches personnelles sur internet et dans les archives locales. Pour monter cette exposition nous avons très vite compris la nécessité de créer une association pour gérer sa réalisation. Encore plus intéressant, cette association loi 1901 est en plus prétexte à regrouper des Villarons et Villaronnes motivés à connaître et faire connaître l'histoire et le patrimoine du village. Outre l'idée de départ de l'exposition bien d'autres projets sont dans la boîte.

Nos objectifs sont :

- Faire connaître et partager l'histoire de notre village.
- Organiser des événements, expositions, conférences et autres activités culturelles en lien avec l'histoire du village.
- Collecter, préserver et diffuser des documents, photos, témoignages et autres ressources historiques.
- Collaborer avec les écoles, les institutions locales et les autres associations pour promouvoir l'histoire locale et recréer du lien intergénérationnel.
- Contribuer à la restauration et à l'entretien du patrimoine de Villiers-sous-Grez par la mise en œuvre de tout moyen visant à collecter des fonds et à mettre en valeur ledit patrimoine.

Si vous êtes intéressés, que vous soyez anciens ou nouveaux Villarons et villaronnes vous êtes les bienvenus. Vous pouvez nous contacter par email à l'adresse suivante : [hpvilliers@orange.fr](mailto:hpvilliers@orange.fr) Le bulletin d'adhésion sera bientôt disponible quand toutes les démarches administratives seront finalisées.

# Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



## Monoxyde de carbone

En cette période hivernale, les systèmes de chauffage ont été remis en route. Mais si les appareils fonctionnent avec des combustibles (bois, charbon, gaz, fuel...), il peut y avoir des risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Le ministère de la Santé et de la Prévention rappelle les précautions à prendre.

### Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, fuel, gaz naturel... Il diffuse très vite dans l'environnement. Il provient le plus souvent de systèmes de chauffage défectueux : lorsqu'un combustible brûle correctement, il émet du dioxyde de carbone, mais si la combustion est incomplète, par manque d'oxygène, elle produit du monoxyde de carbone (CO). Celui-ci peut résulter aussi d'une mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée obstrué ou mal dimensionné) ou de l'absence ou de l'insuffisance de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil. Ces règles s'appliquent à votre logement personnel mais également sur votre lieu de travail. Les installations peuvent y être vétustes et le risque d'intoxication est le même.

Vous souhaitez rénover votre logement ?



Comment contacter votre conseiller ?



#### Etape 1

##### Porte d'entrée sur la rénovation

Contactez votre conseiller SURE qui vous informe, vous conseille et vous oriente gratuitement en toute neutralité.

#### Etape 2

##### Prise de connaissance de votre situation

Le conseiller vous aide à déterminer la faisabilité du projet afin de le construire avec vous en identifiant les différents postes de travaux.

#### Etape 3

##### Définition du projet

Suite à l'entretien avec le conseiller, deux chemins d'aide s'offrent à vous.

1. MaPrimeRénov'
2. MaPrimeRénov' Parcours Accompagné (pour les projets d'ampleur)

#### Etape 4

##### Accompagnement renforcé

L'accompagnement se définit par :

- la détermination des aides financières
  - la vérification des devis
  - la proposition d'un bilan énergétique
- D'autres partenaires peuvent entrer en jeu dans votre projet :
- ADIL : questions d'ordre juridique
  - CAUE : Protection du patrimoine architectural



Le conseiller SURE de Seine et Marne Environnement vous accompagne. Prenez contact avec au : 06 29 35 91 80 - [Sure@paysdenemours.fr](mailto:Sure@paysdenemours.fr)



## UN LIEU D'ÉCOUTE, D'ÉCHANGE ET DE PAROLE

La Communauté de communes du Pays de Nemours vous propose de venir partager un moment agréable avec votre enfant dans un espace convivial d'échanges et de jeux

### ACCÈS LIBRE. ANONYME ET GRATUIT SANS INSCRIPTION

Ouvert aux parents, futurs parents, grands-parents et aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'au moins un adulte.

#### Sur 8 sites répartis sur le territoire :

Bagneux-sur-Loing, Bury, Chevrainvilliers, Grez-sur-Loing, Larchant, Nanteau-sur-Essonne, Nemours et Villiers-sous-Grez.

Renseignements au 06 43 73 37 73 ou sur [www.paysdenemours.fr](http://www.paysdenemours.fr)



# EXPOSITION

**Artisans et Commerçants  
dans nos villages entre 1830 et 1910**

**Amponville, salle des fêtes**

**30 novembre - 8 décembre 2024**



Organisée par



**Horaires :**

- semaine de 14 à 18 heures

- week-end de 10 à 18 heures



Avec le soutien de



Les Amis du Patrimoine - Association loi 1901 - Siège social : 7 rue du docteur Battesti - 77760 La Chapelle-la-Reine  
Courriel : lesamisdupatrimoine@laposta.net - site internet : <https://lesamisdupatrimoine.net/>

## La chaussée, un espace public à partager en bonne intelligence

Afin de faciliter l'accès à quelques propriétés et cours communes, des lignes jaunes ont été marquées le long de certains trottoirs interdisant le stationnement.

Il est dommage que ce soit, pour quelques personnes, une occasion supplémentaire de manifester leur malveillance.

Exemple vécu :

Je devais déposer un courrier dans la boîte d'une maison située dans une cour commune. Ne voyant pas, à proximité, de place disponible, je stationne mon véhicule en partie devant un bateau, en partie sur une ligne jaune nouvellement tracée. J'actionne mes feux de détresse pour signifier : « Pardon si je vous cause, très momentanément, un petit désagrément, merci de votre compréhension ». Je n'ai pas mis plus de deux minutes mais, quand j'ai regagné mon véhicule, des riverains belliqueux étaient en poste : monsieur dans son SUV en train de klaxonner, madame devant son portail prête à m'agresser verbalement. Ma voiture ne gênait en rien leur possibilité de circuler mais j'étais stationnée en partie sur leur ligne jaune ce qui méritait gros bruit, offuscation et tempête verbale.

J'ai remarqué en partant que, pour ne manquer aucune possibilité d'intervenir auprès des dangereux délinquants de la route tels que moi, ces Zorro du stationnement avaient disposé en haut de leur portail une caméra dirigée vers la voie publique afin d'observer les déplacements des uns et des autres devant chez eux, en toute illégalité, je présume.

Afin de bien affirmer leur propriété sur la voirie située devant leur maison, une quille est régulièrement déposée à l'endroit où était stationné leur véhicule pour garder leur place en leur absence.

Rappelons aux Villarons que les rues sont des espaces publics, que chacun peut y circuler et y stationner. La vie serait tellement plus agréable si chacun faisait un effort de compréhension et d'amabilité envers ses voisins.

*Françoise Hubert*

**AMICALE VILLARONNE**

**à Villiers-sous-Grez**  
Médiathèque Janine Hérisson  
salle des mariages

**Atelier  
couture libre  
et gratuit**

**Le 3<sup>e</sup> dimanche  
de chaque mois  
de 15h00 à 18h00**

**Venez coudre, partager vos connaissances et vos astuces dans une ambiance conviviale !  
Le principe est simple. Chacun amène son matériel, sa machine, son fil et ses aiguilles, ses idées de couture, son tissu...**

**Renseignements  
Emmanuelle Sormail  
06 81 33 86 75**

## Bonnes nouvelles

Vous aimez la lecture à voix haute ?

Vous êtes curieux.ses de nature ?

Vous êtes des habitué.e.s de Bonnes nouvelles ?

Dans tous les cas, nous vous invitons à venir partager ce moment privilégié de convivialité, d'écoute durant lequel une comédienne ou un comédien nous fait l'amitié de venir lire à voix haute un texte qui lui tient particulièrement à cœur. Ce peut être une nouvelle, un extrait de roman, un morceau de théâtre, de la poésie, une correspondance... autant de surprises et de découvertes.

**Samedi 4 janvier**, lecture de nouvelles de René-Guy Cadou par Alain Laurenceau. René-Guy Cadou (1920-1951), proche de Max Jacob et Pierre Reverdy, est un immense poète dont l'œuvre est considérable en dépit de sa mort très prématurée. Il était le chef de file de l'École de Rochefort qui constitue, après le Surréalisme, un des principaux mouvements de la poésie française du XX<sup>e</sup> siècle. Grâce à Alain Laurenceau, nous allons découvrir ses nouvelles.

**Samedi 1<sup>er</sup> février**, Arthur Guillot lira des nouvelles de Lucia Berlin, une grande écrivaine injustement méconnue. Lucia Berlin (1936-2004), raconte au travers de ses écrits ses multiples vies. Élevée dans les camps miniers d'Alaska et du Midwest, elle a été successivement une enfant solitaire au Texas durant la Seconde Guerre mondiale, une jeune fille riche et privilégiée à Santiago du Chili, une artiste bohème dans le New York des années 1950 et une infirmière aux urgences d'Oakland. Elle a su saisir les miracles du quotidien jusque dans les



MÉDIATHÈQUE JANINE HÉRISON  
VILLIERS-SOUS-GREZ

conte  
nouvelle poésie

théâtre  
extrait de roman...

**Bonnes  
nouvelles**

Lecture par une comédienne ou un  
comédien d'un texte qui lui tient à cœur

**Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois  
à 18h30 d'octobre à avril**

ENTRÉE LIBRE

centres de désintoxication du sud-ouest des États-Unis, égrenant ses conseils avisés et loufoques tirés de ses propres expériences d'enseignante, standardiste, réceptionniste, ou encore femme de ménage. Des histoires mordantes, mélancoliques et vibrantes.

**Samedi 1<sup>er</sup> mars**, Guillaume Chapet fait durer le suspense...

Au plaisir de vous accueillir à notre médiathèque Janine Hérison.

---

## Cercle de lecture villaron à la Médiathèque Janine Hérison



Les rencontres ont lieu le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois (sauf en août) de 15h00 à 17h00 autour d'une petite collation.

Prochaines rencontres :

**samedi 21 décembre - samedi 18 janvier - samedi 15 février**

Pour des échanges littéraires toutes générations, avec des livres coups de ♥ (fictions courtes, bio, essais...).

Pour un moment de plaisir et de discussion autour de lectures partagées à voix haute.

Comment participer ? Apportez un ouvrage que vous avez envie de recommander, sélectionnez un court extrait (3 minutes) à lire ou faire lire, dites en quoi il vous a plu... Tout simplement.

**Sur les pas de Lise,  
concert narratif  
Vendredi 31 janvier à 20h30  
foyer Jean-Louis Garban**

Née à Paris en 1827, Lise Cristiani est la première femme osant se présenter comme violoncelliste professionnelle. Sa notoriété attise de sévères critiques de la presse française car à son époque, il est inacceptable pour une jeune femme de jouer du violoncelle. Elle devient cependant célèbre dans toute l'Europe et bien au-delà. Félix Mendelssohn qui l'entend au Gewandhaus de Leipzig, lui dédie sa Romance sans paroles opus 109.

Au printemps 1847, Lise se rend à Saint-Pétersbourg où son succès est immense. Mais sa célébrité ne la satisfait pas. Elle est attirée par les voyages et part pour un périple à travers l'Empire russe. Son violoncelle de Stradivarius sera son fidèle compagnon d'aventure. Les lettres qu'elle envoie à sa famille lors de son périple exceptionnel à travers la Sibérie sont la trame narrative de ce spectacle. Le récit associe musique, lettres de voyage, vidéos et images. On se trouve confronté à la condition des femmes au XIX<sup>e</sup>, on assiste à la rencontre avec les peuples nomades de

**SUR LES PAS DE LISE**  
concert narratif imaginé par Marie-Thérèse Grisenti

**31 JANV.**

ENTRÉE  
15 ET 10 EUROS

Foyer Jean-Louis Garban  
allée Jean Tardieu  
**VILLIERS-SOUS-GREZ**  
20130

Un spectacle dans lequel pianiste, violoncelliste, narratrice et plasticien donnent corps à l'histoire fascinante de la violoncelliste Lise Cristiani.

Violoncelle : Marie-Thérèse Grisenti  
Piano : Marc Vitantonio  
Narration : Héloïse Guillot

RÉSERVATION :  
09.88.35.52.87  
amicale.villaronne77@gmail.com

AMICALE  
VILLARONNE

Sibérie, on partage les émotions de cette femme aventurière, amoureuse de la vie, de la musique, infatigable et passionnée. Ce concert narratif avait été annulé le 2 février dernier mais nous avons la joie de pouvoir vous le proposer à nouveau. C'est une merveille à ne pas rater !

**La municipalité invite les enfants du village  
à venir fêter Noël le Dimanche 8 décembre à 16h00**

Mais chez le Père Noël, c'est la panique ! Tous les enfants du monde attendent leurs cadeaux mais depuis quelques jours, le traîneau est introuvable ! Les lutins doivent en construire un nouveau mais ils n'ont pas le matériel nécessaire. Ils ont besoin de vos enfants pour les aider !



Lorsque l'affaire sera résolue, nous partagerons un goûter puis, pour remercier les enfants de l'avoir aidé, le Père Noël viendra distribuer des cadeaux.



Comme l'année dernière, la distribution de cadeaux se fera uniquement sur inscription. Des invitations nominatives ont été distribuées dans les boîtes aux lettres des enfants.

Si vous n'avez rien reçu, veuillez vous manifester auprès de la mairie le plus rapidement possible.

Cette année, le repas des « anciens » se tiendra le 15 décembre au Café de la Paix à Bourron-Marlotte ; 37 personnes ayant choisi l'option déjeuner plutôt que le colis (93 personnes).

AMICALE VILLARONNE

## MARDI GRAS

MARDI 4 MARS

Rendez-vous au foyer à **16h30**



Spectacle, goûter, cotillons

Les parents qui le peuvent sont invités à faire des crêpes.

Merci d'avance.

AMICALE VILLARONNE

à Villiers-sous-Grez

Foyer J.-L. Garban

Dimanche

2 février 2025

10h00 à 17h00

4<sup>e</sup>  
Puces des  
couturières

Vente de tissus,  
mercerie, laine, ...

Café et  
pâtisseries  
à partager

Renseignements  
06 81 33 86 75

Entrée gratuite

## Diner

Des  
Associations  
de Villiers  
sous Grez

2025

Vendredi

17

A partir de  
18H

Janvier

Au Foyer Jean-Louis  
Garban

Les Associations de Villiers se regroupent et  
vous invitent à un dîner convivial

Merci d'apporter un plat à  
partager ou de la boisson

Organisé par les communes de Chatenoy, Nemours, Saint-Pierre-lès-Nemours, et Ormesson  
et l'Office de Tourisme du Pays de Nemours

## Nos sentiers au Clair de Lune

### SAMEDI 7 DECEMBRE

Accueil : 17h - Départ à 19h  
Parc de la mairie de Saint-Pierre-lès-Nemours  
Entrée Charles de Gaulle

14 km  
À partir de 10 ans

Balisage lumineux  
Collations et animations  
Petite restauration  
Buvette

Tarif prévente : 8 € - Tarif sur place : 10€

Renseignements / Réservations / Prévente : Office de Tourisme du Pays de Nemours  
01 64 28 03 95 - info@tourisme-paysdenemours.fr

*Samedi 14 décembre*

# NOËL À VILLIERS SOUS GREZ

**DÈS 14H • AU FOYER**

*Marché de Noël (20 exposants, artisans et créateurs de la région)*

**DÈS 17H • AUX TROIS TILLEULS**

*Contes pour petits et grands*

*Foire aux disques*

*Dj Set - Roots Of Vinyl*

*Restauration*

*Bière de Noël et vin chaud*

77760 Villiers-sous-Grez  
villiers.socialclub@gmail.com



Les associations Villiers Social Club, l'Amicale Villaronne et A Vivre s'associent pour vous proposer une belle journée à l'approche des fêtes de Noël :

- Au foyer J.-L. Garban, de 14h00 à 19h00 Une vingtaine d'exposants locaux vous proposeront de l'artisanat, de l'art, des vêtements, des produits du terroir et autres cartes cadeaux de massage et prestations de « bien être ». Des crêpes, cookies, chocolat chaud et vin chaud seront proposés sur place.

- Au café des 3Tilleuls

Contes musicaux pour petits et grands (spectacle gratuit) : de 17h00 à 19h00 Des histoires sous la neige, des équilibres sur le nez, de la musique dans les étoiles, pour ouvrir grand la porte de Noël ! Avec Lisa Delgado (comédienne) Juan Cruz (musicien) et Ducky D. (Jongleur).

Roots of Vinyls proposera en parallèle une foire au disque de 17h00 à 19h00, suivi d'un DJ set de 19h00 à 22h00.

Vous y trouverez aussi des bières de Noël, du vin chaud et des food trucks (Hippie Bowl - soupe maison / Mamamiam - Tartiflette) pour affronter le froid !

## Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 - 17h00 - samedi : 9h00 - 12h00  
Tél. 01 64 24 21 03 - mairie@villierssousgrez.fr

## Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 - 12h00

## Horaires de l'agence postale :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 16h30  
samedi : 10h00 - 12h00 - Tél. 09 77 85 70 86

## Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 - 12h00  
samedi : 16h00 - 18h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 - 12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

## Horaires boulangerie

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 7h00 - 13h00 et 16h00 - 20h00  
Samedi - dimanche : 7h00 - 13h30 et 16h00 - 20h00  
La boulangerie est fermée le mercredi

**Collecte ordures ménagères** : le mardi matin

## Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires  
11 et 28\* décembre 2024, 8 et 22 janvier, 5 et 19 février 2025  
\*La collecte du 25 décembre est reportée au 28 décembre.

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : [www.villierssousgrez.fr](http://www.villierssousgrez.fr)

## PETITES ANNONCES

Communiquez-nous pour le prochain Plume Tambour vos petites annonces (achats/ventes, emploi, dons, partage, baby-sitting, aide à la personne, offre d'emploi, petsitting, etc.) à [catherine\\_ballay@orange.fr](mailto:catherine_ballay@orange.fr)

## Soutien scolaire

Intervenante expérimentée propose des cours de soutien scolaire et d'aide aux devoirs.

Primaire, toutes matières ; Collège, cours de Français.

Tarifs accessibles, dégressifs en cas de cours pluri-hebdomadaires.

S'adresser à Marie-Christine Darlot : 06 77 25 33 04

## Chantier participatif pour améliorer les chemins



Un petit groupe de Villarons s'est constitué en chantier participatif pour améliorer les chemins. N'hésitez pas à soutenir la cagnotte pour les matériaux via la cagnotte Leetchi

<https://www.leetchi.com/fr/c/chantier-participatif-chemins-de-villiers-8708342>  
Pour plus d'infos : [contact@ecuriecrystalline.fr](mailto:contact@ecuriecrystalline.fr)

## Carnet

### DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de :  
Didier Jongerlynck le 20 août 2024  
Marcel Lebhar le 29 août 2024  
Suzanne Coulon le 10 septembre 2024  
Raymonde Amiot le 18 novembre 2024

### MARIAGE

Line Leloup et Antony Darré le 21 septembre 2024

*Si vous ne souhaitez pas voir vos événements familiaux publiés, merci de nous en informer.*



## AGENDA ACTIVITÉS

**30 novembre au 8 décembre - à Amponville - p 15**

Expo artisans et commerçants

**7 décembre 17h00 - p 18**

Nos sentiers au clair de Lune

**8 décembre - 16h00 - p 17**

Noël des enfants

**14 décembre - 14h00 - p 19**

Marché de Noël aux Trois Tilleuls et au Foyer J.-L. Garban

**15 décembre - p 17**

Déjeuner de Noël des anciens au restaurant de Bourron Marlotte pour les inscrits

**21 décembre - 15h00 - p 16**

Cercle de Lecture

**4 janvier - 18h30 - p 16**

Bonnes Nouvelles

**12 janvier - 15h00 - p 1**

Vœux du Maire

**17 janvier - 18h00 - p 18**

Dîner des associations

**31 janvier - 20h30 - p 17**

Concert narratif

Sur les pas de Lise

**2 février - 10h00 - p 18**

Puces des couturières

**4 mars 16h30 - p 18**

Mardi-gras